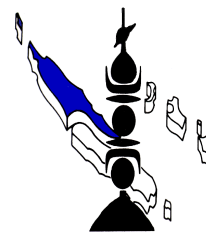


Chef de projet barrage de Pwëbuu (Pouembout)

Référence : 3134-23-1735/SSR du 17/11/2023

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Ingénieur 2^e grade /équipement ou attaché
Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans pour ingénieur 2e grade / équipement
Poste à pourvoir : immédiatement

Direction : Direction de l'Aménagement et du Foncier
Lieu de travail : Koohnê (Koné)
Date de dépôt de l'offre : vendredi 17 novembre 2023
Date limite de candidature : vendredi 9 février 2024

La date de clôture initialement prévue le 15/12/2023 a été reportée.

Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, infrastructures routières, ports, aérodromes, aménagement hydraulique et constructions publiques. Elle compte un effectif de 176 agents répartis dans 7 services centraux et 4 subdivisions.

La DAF pilote le projet du barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout). Il s'agit de la conception-réalisation d'une retenue d'eau conçue pour sécuriser et pérenniser le développement de la zone VKP principalement au travers de la sécurisation de l'accès à la ressource pour l'eau potable et l'eau agricole.

Emploi RESPNC : Ingénieur

Missions : La personne recrutée intégrera l'équipe projet et aura pour mission principale la coordination de l'ensemble des activités nécessaires à la mise en œuvre du projet de barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout). Il s'agit d'un projet complexe dont la réussite est basée sur un management transversal interdirections. Le périmètre d'action du poste comprend la préparation à l'appel d'offres pour la conception-réalisation, la conception et la construction ainsi que la gestion et la valorisation de l'ouvrage.

Activités

principales : L'ingénieur dépend du bureau Barrage de Pwëbuu (Pouembout), au Service Aménagement et Gestion de l'Eau.

La personne retenue aura notamment en charge :

Au titre de la conduite de projet :

- Le management en transversalité de l'équipe projet : l'identification, le développement, l'accompagnement, le pilotage et le suivi au jour le jour des équipes thématiques ;
- L'animation des instances de gouvernance du projet : comité de pilotage, comité technique, comité des partenaires, comité de direction, direction de projet, équipe projet stratégique ;
- La proposition, le développement et le portage autant que de besoin des réflexions et des actions nécessaires à l'avancement, la réalisation, la mise en œuvre et la gestion du projet de barrage en tant qu'ouvrage et outil d'aménagement du territoire et de développement économique ;
- La coordination de l'ensemble des thématiques nécessaires à la réussite du projet, notamment en mettant en œuvre ou en développant des méthodes et des outils efficaces et pragmatiques de gestion complexe : planning global et détaillé, gestionnaire de tâches, réunions globales, réunions thématiques, outils de partage de l'information et des données, etc. ;
- La circulation de l'information efficace, avec l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre du projet ;

- Le suivi administratif et financier du projet de barrage, notamment auprès des partenaires financiers de la province Nord, la réalisation de prévisions budgétaires, la gestion financière du projet dans son ensemble ;
- La représentation autant que de besoin de la province Nord au titre de maître d'ouvrage du projet de barrage, notamment auprès de ses partenaires, dans des réunions publiques ou encore dans les médias.

Au titre de la conception-réalisation de l'ouvrage :

- La supervision du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la préparation à l'appel d'offres pour la conception-réalisation ;
- La gestion du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui permettra le suivi technique, administratif et financier de la prestation de conception-réalisation de l'ouvrage ;
- La préparation et la supervision des contrats relatifs à la conception-réalisation de l'ouvrage.

Au titre de la préparation de l'exploitation de l'ouvrage :

- La proposition et la mise en œuvre des actions nécessaires à la mise en service de l'ouvrage, notamment en ce qui concerne sa gestion administrative et financière, sa gestion environnementale, son exploitation et le partage de la ressource en eau, en lien direct et en transversalité avec les partenaires.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Transversalité des activités avec de nombreux et divers acteurs nécessitant une grande disponibilité et une adaptabilité (horaires de travail, déplacements géographiques, etc.)

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Diplôme d'ingénieur (ou master 2) généraliste ;
- Expérience avérée en ingénierie et gestion de projets ;
- Connaissances scientifiques et techniques en génie civil, environnement et hydraulique ;
- Connaissance des procédures administratives et comptables ;
- Maîtrise des outils et méthodes de concertation ;
- Maîtrise des techniques de communication et d'animation ;
- Connaissance du contexte institutionnel et socio-culturel de la Province Nord ;
- Connaissance des règles de commandes publiques (modes de passation et suivi des contrats) ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Maîtrise des outils SIG ;
- Permis de conduire B.

Savoir-faire :

- Rechercher, analyser et synthétiser des données diverses ;
- Coordonner la gestion et le suivi des études et travaux (administratif, technique et financier) ;
- Conseiller et apporter un avis technique ;
- Se concerter avec les professionnels, le public, les administrations et les élus ;
- Rédiger des rapports d'études et des comptes rendus ;
- Animer des réunions et des réseaux de partenaires ;
- Représenter la collectivité ;
- Adapter son expression face aux différents publics.

Comportement professionnel :

- Leadership ;
- Sens du service public ;
- Grande capacité d'adaptation ;
- Bon relationnel ;
- Méthodique, organisé et rigoureux ;
- Sens de la communication et de concertation ;

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'innovation, de la créativité et de l'ingéniosité ;
- Disponibilité ;
- Autonomie ;
- Esprit d'équipe.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Madame Marion BOIS, chef du service aménagement et gestion de l'eau de la direction de l'aménagement et du foncier** - Tél : 47.72.11/ mail : m.bois@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique